



STAGES DE FIN DE 2^{de}

audience bilatérale DGESCO / SNALC

Compte rendu du SNALC
24 octobre 2023

THÈME

Le SNALC a demandé une audience bilatérale pour parler des stages de fin d'année en 2^{de} car, pour nous, la CSL n'est pas le bon format pour entrer dans tous les détails d'un tel sujet.

L'ESSENTIEL

Pour la DGESCO, ces stages s'articulent avec la découverte des métiers et les stages de 3^e.

Un travail a été fait avec les entreprises en vue d'un engagement qualitatif et quantitatif. Il s'agit pour elles de s'engager dans une sorte de pack qui englobe la découverte des métiers et les stages de 2^{de}.

L'objet de ces stages n'est pas de demander aux élèves les mêmes choses que lors des PFMP. Par contre, ils peuvent permettre de faire découvrir certaines compétences métier.

Le Ministère souhaite que l'accueil se fasse au bénéfice du secteur. En effet, des secteurs peinent à attirer des jeunes. Cela peut les aider à être mieux connus.

Concernant la mobilité internationale, le spectre est plus large que ce qui est pris en compte au baccalauréat car il n'est pas question d'une exploitation ni d'une valorisation ultérieure autre que le fait de l'inscrire dans la fiche Avenir sur *Parcoursup*.

On ne reste d'ailleurs pas que sur *Erasmus+*. Un travail peut être fait sur les jumelages des communes qui bénéficient de financement.

LE SNALC A INSISTÉ SUR...

- Notre syndicat n'est pas demandeur d'une intégration du SNU dans l'année scolaire.
- Il y a un risque de voir des élèves commencer par chercher la mobilité internationale, puis se rabattre par défaut sur le stage en entreprise ou un séjour SNU.
- Cela va ajouter du travail et une responsabilité aux professeurs principaux de 2^{de} qui ont déjà une charge importante avec l'orientation.
- Le SNALC n'est pas du tout demandeur que cette période de stage soit obligatoire.
- Le SNALC s'est enfin assuré qu'il n'y aurait pas d'obligation à faire des visites de stage.

L'AVIS DU SNALC

La charge de travail des professeurs principaux de 2^{de} et de 3^e doit donner lieu à une décharge de temps d'une heure par semaine ; surtout si l'on ajoute à leurs missions l'accompagnement de la recherche de stage.

Avant de rendre la chose obligatoire, il serait plus sage pour cette année, voire pour les deux années qui viennent, de se laisser un temps de transition en laissant ces stages dans le domaine du volontariat. En effet, les professeurs principaux de 2^{de} n'ont pas signé pour cela. Par ailleurs, il faut se donner le temps de voir quels volumes vont se diriger vers tel ou tel type de période et si l'on est capable de donner satisfaction à tous les élèves afin qu'il n'y ait pas de choix par défaut.